

## ANCIEN CANTON DE PIERREFORT

# Le sénateur Delcros rencontre les maires

Bernard Delcros, sénateur du Cantal, a récemment rencontré les maires de l'ancien canton de Pierrefort pour une réunion d'échanges et d'information, à Pierrefort. Plusieurs sujets importants pour les communes rurales cantaliennes ont été abordés au cours de cette réunion.

Le sénateur Delcros a tout d'abord rassuré les élus concernant la dotation horaire globale (DHG) des petits collèges ruraux d'Auvergne de moins de 100 élèves. Ces derniers avaient en effet dû faire face à la rentrée à une baisse non justifiée, de 29 heures à 26 heures par division. Ces collègues, dont celui de Pierrefort, retrouveront leurs dotations initiales à la rentrée prochaine. "C'est une excellente nouvelle pour le collègue des Gorges-de-la-Truyère !", s'est réjoui Louis Galtier.

### Réforme de la fiscalité locale

Autre sujet brûlant, la réforme de la fiscalité locale. Le sénateur du Cantal a confirmé qu'elle devrait permettre de répondre à la suppression de la taxe d'habitation, 80 % des foyers fiscaux ne la payant plus à partir de cette année. Afin que les communes ne soient pas perdantes, la loi de Finances pour 2020 prévoit le transfert aux communes, dès 2021, de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Si ce produit ne suffit pas à compenser la disparition de la taxe d'habitation, l'État complètera les recettes de la commune. Pour les intercommunalités, une fraction du produit net de la TVA compensera les pertes. Enfin, au niveau national, un "mécanisme correcteur" neutralisera les écarts de compensation pour les communes dus au transfert de la part départementale de la taxe foncière. Chaque année, les communes "surcompensées" subiront ainsi une retenue sur le versement des recettes de la taxe

foncière, alors qu'un complément sera versé aux communes "sous-compensées".

Autre sujet abordé, la loi relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, qui porte principalement sur les petites communes. Ce texte renforce le rôle des communes et des maires au sein des intercommunalités. Il met en place un pacte de gouvernance, qui définit les relations entre communes et intercommunalités. Une conférence des maires sera dorénavant obligatoire, réunissant tous les maires de l'intercommunalité. Dans un souci de meilleure diffusion de l'information, rapports et comptes rendus des réunions de l'intercommunalité seront par ailleurs adressés à tous les élus des conseils municipaux. La loi clarifie également la procédure permettant à un EPCI de restituer aux communes membres une compétence qui n'est pas obligatoire et supprimer les compétences dites optionnelles. Enfin, le rôle des communes dans l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) est renforcé : les communes concernées par un plan de secteur peuvent donner leur avis avant l'approbation du PLU intercommunal et le maire d'une commune membre peut initier une modification simplifiée du PLUI.

Concernant l'eau et l'assainissement, la loi Notre prévoit un transfert obligatoire des compétences aux communautés de communes au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier 2026. La loi Engagement et Proximité redonne de la souplesse en autorisant les communautés de communes à déléguer tout ou partie de ces compétences aux communes ou aux syndicats intercommunaux existants.

Des échanges instructifs donc, qui se sont clôturés par un moment de convivialité.



Bernard Delcros a notamment exposé les mécanismes de compensation de la taxe d'habitation.

### ➔ Bloc note

#### Centre d'information des Droits des femmes

- **Murat** : permanence lundi 23 mars de 10 heures à midi à la maison des services.

## PIERREFORT

# Le quartier Fontfrède-Le Monteil a été entièrement rénové

Accompagné de Louis Galtier, maire de Pierrefort, et de plusieurs élus municipaux, le président du Conseil départemental, Bruno Faure était invité à visiter le quartier Fontfrède-Le Monteil.



Louis Galtier, pour la petite histoire, a aussi rappelé que lorsqu'il dirigeait le parc des Volcans d'Auvergne, Bruno Faure était l'un de ses collaborateurs, une connaissance donc de longue date.

Vendredi, Bruno Faure a souligné "l'importance de ces travaux menés dans un contexte démographique qui reste à améliorer : "Ces projets entrent dans la logique du Conseil départemental et de la démographie qui reste notre point noir avec un solde migratoire, certes légèrement positif, à l'inverse du solde naturel. Ces travaux sont de nature à inverser la courbe et c'est en ce sens que nous les soutenons."

### Les travaux réalisés

L'investissement a précisément consisté à rénover les réseaux d'eau potable avec mise en place de canalisations neuves afin de remédier aux multiples casses et fuites observées.

Les réseaux d'assainissement ont été repris (avec séparation des eaux usées et des eaux pluviales), les réseaux aériens enterrés (éclairage public, électricité, téléphone). Démarré au printemps 2017, le

chantier a pris fin au cours du premier trimestre 2019.

"Ces aménagements d'importance<sup>(1)</sup> ont permis d'améliorer l'esthétique du quartier, de sécuriser la circulation tant routière que piétonne et de valoriser les habitations", a déclaré Louis Galtier.

Le quartier de Fontfrède a ainsi bénéficié d'une remise à neuf intégrale. Enfin, son aménagement de surface a redonné un coup de jeune à la voirie. Le carrefour avec l'impasse des Iris a été amélioré, et un emplacement dédié pour les conteneurs de collecte des déchets ménagers a été aménagé en bas de la rue de Fontfrède.

### Le Monteil raccordé à l'assainissement collectif

En ce qui concerne le hameau du Monteil, le schéma d'assainissement communal prévoyait son raccordement au réseau d'assainissement collectif du bourg, pour un traitement des eaux usées à la station d'épuration. C'est dorénavant chose faite, avec la pose, là encore, de deux canalisations, l'une pour les eaux usées et l'autre pour les eaux pluviales.

Le réseau d'eau potable a également été remplacé et optimisé.

### EN BREF...

■ À l'issue de la visite, Louis Galtier a salué l'action du président du Département "qui a permis de sauver la ligne Pierrefort-Aurillac, ligne qui véhicule de nombreux Jeunes sapeurs pompiers volontaires (JSP), basés à Pierrefort, seul collège du Cantal à proposer cette formation". D'autre part, il a annoncé, toujours grâce à l'action de Bruno Faure, un collège qui, dès la 6<sup>e</sup> et à la rentrée 2020, devrait pouvoir accueillir des cadets de la sécurité civile qui pourraient ainsi poursuivre leur cursus en JSP. Soit une formation sur l'ensemble des années collège.

Ainsi, le réservoir du Monteil est devenu une réserve incendie. Les fils disgracieux de téléphone, d'électricité et d'éclairage public ont disparu du paysage, remplacés par des gaines souterraines, et des candélabres de modèle identique à ceux du bourg.

C. FOURNIER

(1) Ce chantier a représenté un investissement de l'ordre de 900 000 € T.T.C. L'État, l'agence de l'eau Adour Garonne et le département du Cantal ont apporté leur soutien à hauteur de 296 000 €, soit 40 % du montant des travaux.

## NEUVÉGLISE-SUR-TRUYÈRE

### LE REFUGE DORÉ DU PUY REYNEL

L'assemblée générale du club "Le refuge doré du Puy Reynel" d'Oradour se tiendra le 19 mars, à partir de 10 h 30, à la salle polyvalente d'Oradour. La réunion sera suivie d'un repas. Les membres du bureau comptent sur la participation de tous les adhérents et précisent qu'il serait souhaitable que de nouvelles personnes les rejoignent afin de pourvoir au renouvellement du bureau et d'assurer le maintien du club.

Réservation obligatoire pour le repas avant le 9 mars au 04 71 23 30 46.

### LA VIDÉOPROTECTION INSTALLÉE

Motivée par une délinquance de droit commun, certes mesurée, mais évoluant à la hausse au cours des dernières années, la municipalité a choisi de se doter d'équipements de vidéoprotection. "Nous souhaitons ainsi aider à préserver la qualité de vie des Pierrefortais et protéger les biens et les personnes", précise Louis Galtier, maire de la commune. Cet équipement, très encadré par la loi, enregistre les images uniquement sur le domaine public.

Par ailleurs, le visionnage des images ne sera effectué qu'en présence de la gendarmerie en cas de sinistres ou de dégradations. Cet investissement, de l'ordre de 50 000 euros, a été soutenu par la Région à hauteur de 50 % ainsi que par Saint-Flour communauté. Les équipements sont en cours d'installation et seront en action dès le début du mois de mars.